

Chargé(e) de mission SAGE de l'Armançon

Contexte

L'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) de l'Armançon est chargé de la mise en œuvre d'actions en faveur de la qualité des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur un territoire concernant 3 départements (Aube, Côte-d'Or et Yonne). Il est la structure porteuse de l'animation du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Armançon**. A ce titre, il assure le secrétariat administratif et technique de la **Commission Locale de l'Eau (CLE)** de l'Armançon, véritable parlement local de l'eau, qui élabore, suit et révisé le SAGE.

Le SAGE de l'Armançon a été révisé pour assurer une meilleure protection des milieux aquatiques et humides en prenant en compte l'évolution du territoire et en intégrant le changement climatique. Ce nouveau SAGE a été approuvé en 2024 et doit être animé pour être mise en œuvre sur le territoire.

Contenu de la mission

1. Animation du SAGE :

- Accompagner la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE (thématiques zones humides, zones d'expansion de crues, zones inondables, ruissellement, gestion des eaux pluviales, trames verte et bleue) en s'appuyant sur le guide eau-urbanisme en cours de réalisation avec la commission urbanisme,
- Accompagner la commission agricole dans ses travaux sur la stratégie agricole locale avec l'aide de l'animation agricole de l'EPAGE,
- Créer un lien avec les acteurs forestiers pour la prise en compte de l'enjeu eau dans la gestion forestière,
- Cibler les secteurs drainés les plus impactants sur la qualité de l'eau et accompagner la création de milieux tampon en sortie de drains,
- Finaliser et mettre en œuvre le plan de communication et de sensibilisation de la CLE avec la commission communication,
- Former les membres de la CLE sur les différentes thématiques du SAGE et les sensibiliser sur les enjeux du bassin versant,
- Veiller à l'application des dispositions et des règles du SAGE et accompagner leur déclinaison opérationnelle.

2. Appui au volet réglementaire de la CLE :

- Préparer les avis de la CLE sur les dossiers soumis par la Police de l'Eau,
- Réaliser un point annuel avec les services de Police de l'Eau pour le suivi des avis.

3. Animation de la vie de la CLE :

- Alimenter les réflexions de la CLE pour permettre le débat,
- Organiser les réunions de la CLE, de son bureau et de ses commissions thématiques (préparation, animation, rédaction des comptes-rendus).

4. Assurer le secrétariat administratif et technique de la CLE :

- Rédiger le bilan d'activité annuel de la CLE,
- Assurer le remplissage des indicateurs de suivi du SAGE,

- Mettre en place un rapport annuel d'information sur le bassin.

A ces missions s'ajoutent la **participation à la vie de la structure** (réunions de service, mission transversale, opérations de sensibilisation de type salon des Récid'Eau) et le suivi, au besoin, de formations en lien avec les thématiques du poste.

Positionnement au sein de l'équipe

L'agent bénéficiera de l'appui du chargé de mission Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau pour l'animation. Il / elle travaillera avec les membres de la Commission Locale de l'Eau et les autres agents de l'EPAGE, qui sont autant de référents pour chacune de leur thématique (milieux aquatiques et humides, prévention des inondations, animation agricole).

Profil recherché

- Formation de niveau BAC +5 en eau, environnement ou agronomie.
- Connaissances générales dans le fonctionnement des cycles de l'eau, des collectivités territoriales.
- Une expérience souhaitée sur un poste d'animateur dans le domaine de l'eau ou une fonction similaire serait un plus.
- Bonne connaissance en SIG demandée.
- Permis B exigé.

Compétences et qualités requises

- Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions (techniques ou d'animation) ;
- Compétences relationnelles, capacité d'écoute ;
- Esprit d'initiative ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Rigueur et bonnes compétences rédactionnelles ;
- Dynamisme.

Conditions de recrutement

Contrat jusqu'à fin 2027 à partir de début juin 2025.

Rémunération selon compétences et expérience.

Poste basé à Tonnerre (89) au sein d'une équipe d'une quinzaine d'agents.

Candidature (CV + lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'EPAGE de l'Armançon) à faire parvenir jusqu'au 5 mai 2025 par mail à edouard.benoit@bassin-armancon.fr.